



*La formation d'excellence
dans l'artisanat !*

NOUVEAU EN ARIEGE

BREVET DE MAITRISE

Formation Qualifiante –

Titre homologué niveau III (BAC + 2)



BM COIFFEUR



BM BOULANGER



BM PATISSIER



BM FLEURISTE

**Un programme opérationnel adapté à
la réalité de votre entreprise et de
votre emploi du temps !**



Plus qu'un diplôme un tremplin vers l'efficacité et l'excellence

Objectifs :

- Développer ses compétences managériales, commerciales et de gestionnaire.
- Acquérir la maîtrise des gestes professionnels
- Valider un titre reconnu par la profession et l'état.

Programme :

6 modules généraux et complets

Module A : Fonction entrepreneuriale => situer l'entreprise dans son environnement et être à l'aise dans sa communication institutionnelle.

Module B : Fonction commerciale => prendre le temps de faire un diagnostic et acquérir les outils commerciaux nécessaires pour faire évoluer votre CA.

Module C : Fonction économique et financière d'une entreprise artisanale => savoir décrypter les chiffres clés de l'entreprise pour mieux anticiper.

Module D : Fonction Gestion Ressources Humaines => Maîtriser les bases du droit du travail et du management.

Module E : Formation et accompagnement de l'apprenant => réussir l'intégration de l'apprenti dans votre entreprise

Module F : Communiquer à l'international => anglais.

**Un module professionnel coiffure / pâtisserie /
boulangerie/ fleuriste.**



Calendrier et organisation

Lieu : Pour les modules généraux :Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège – FOIX

Pour le module professionnels différents lieux possibles en fonction du métier.

Durée de la formation : 343 heures réparties sur des ½ journées. Possibilité de l'étaler sur plusieurs années, selon le rythme qui vous conviendra le mieux !

| | | | |
|----------------------|-----------------------------------|--|-----------------------------------|
| Module A | 49 heures | Les lundis de 9h à 12h30 | Du 25 janvier au 13 juin 2016 |
| Module B | 56 heures | Les lundis de 13h30 à 17h | Du 25 janvier au 13 juin 2016 |
| Module F | 56 heures | Les lundis de 17h30 à 19h30 | Du 25 janvier au 12 décembre 2016 |
| Module C | 84 heures | Les lundis 9h à 12h30 | Du 3 octobre 2016 au 29 mai 2017 |
| Module D | 42 heures | Les lundis de 13h30 à 17h | Du 05 septembre au 12 décembre |
| Module E | 56 heures | Les lundis de 9h à 12h30 ou à distance | Du 09 janvier au 29 mai 2017 |
| Module Professionnel | Variable en fonctions des métiers | | |

Renseignements complémentaires

Pré-requis :

Etre titulaire d'un niveau IV technique (BP)

Possibilité de validation de certains modules par le biais de la VAE (validation des acquis et expérience)

Tarifs et Financement :

➤ Pour les artisans : Possibilité de prise en charge des frais pédagogiques par le Conseil de la Formation.

➤ Pour les salariés : Possibilité de prise en charge par l'OPCA de référence.

➤ Tarifs à titre indicatif : de 1225 à 2100 € / module

➤ Pour tous : droits d'inscription 60 € par module.

En savoir plus ? S'inscrire ?

Mme Elodie COIFFIER-GOMEZ

Conseillère formation continue

Tél : 05 34 09 88 00

e.gomez@cm-ariege.fr